

I BUT DU COURS

Depuis la publication de *A Theory of Justice* de John Rawls en 1971, l'élaboration de théories normatives de la justice sociale est vue comme la tâche principale de la philosophie politique, du moins dans la tradition analytique ou anglo-américaine. Il s'agit donc de réfléchir à la conception de la justice qui *devrait* constituer l'assise morale des institutions et des normes publiques les plus fondamentales (la « structure sociale de base »). Jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle, les philosophes politiques ont réfléchi à la signification et aux implications des principes de liberté et d'égalité (et aux rapports entre eux) sans prendre véritablement en considération la diversité culturelle des sociétés. Or, comme en témoigne le débat actuel sur la « charte des valeurs » (Projet de loi 60) au Québec, la diversité culturelle, morale et religieuse des sociétés démocratiques contemporaines est à la source de certaines des questions les plus âprement débattues par les citoyens. C'est dans ce contexte que des philosophes politiques, dont plusieurs s'inspirant des expériences québécoise et canadienne, ont entrepris d'intégrer la problématique du pluralisme dans le questionnement sur la justice sociale. Si la critique communautarienne du libéralisme s'est avérée incapable de se constituer en option de rechange à la philosophie libérale, elle a néanmoins pavé la voie à une réflexion normative dynamique portant sur le traitement de la diversité culturelle et religieuse dans les démocraties libérales.

Nous nous demanderons ainsi s'il faut emménager une place à la norme de reconnaissance et d'accommodement de la diversité culturelle et religieuse dans une théorie de la justice adaptée aux conditions du temps présent. Ce faisant, ce séminaire vise à jeter un éclairage philosophique sur l'un des enjeux éthiques et politiques les plus difficiles de notre époque, tant à l'échelle des États souverains qu'à l'échelle des relations internationales, à savoir les conditions de possibilité de la coopération sociale et de la justice en contexte de diversité culturelle et religieuse.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Comprendre le contexte d'émergence de la norme de respect et de reconnaissance des minorités culturelles et religieuses.
- b. Comprendre les positions défendues par les philosophes (principalement anglo-américains) qui ont écrit sur la question des droits des minorités culturelles et religieuses.
- c. Comprendre différents modèles de citoyenneté, d'aménagement de la différence culturelle, de laïcité, ainsi que différentes conceptions de la liberté de conscience et de religion.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Être capable de reconceptualiser les grandes catégories de la pensée politique moderne (justice politique, souveraineté, État, nation, citoyenneté, laïcité, tolérance, droits de la personne, etc.) à la lumière de la prise en compte de la diversité culturelle et religieuse.
- b. Être capable de distinguer les niveaux de réflexion métaéthique et éthique/normatif
- c. Développer la capacité de réfléchir de façon normative à tous les niveaux de généralité (de l'éthique normative fondamentale à l'éthique normative appliquée, tout en clarifiant les liens entre la « justification » et l' « application » des normes).
- d. Développer sa capacité d'exprimer sa pensée de façon claire, de débattre et participer à la recherche conjointe de jugements normatifs rigoureux sur des questions liées au thème du séminaire.
- e. Permettre à l'étudiant de clarifier, préciser et nuancer ses positions personnelles face aux diverses questions liées à la diversification culturelle et religieuse des sociétés contemporaines et, ce faisant, de mieux comprendre sa propre société et le monde dans lequel il vit.

III CONTENU

1. 15 janvier : Présentation du séminaire

Lectures complémentaires :

Charles Taylor, « La politique de la reconnaissance », dans *Multiculturalisme : différence et démocratie*, Paris, Flammarion, 1994.

2. 22 janvier : La théorie multiculturelle de la justice de Will Kymlicka 1/2

Lectures obligatoires :

Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale des droits des minorités*, chapitres 5 et 6, La découverte, 2001.

3. 29 janvier : La théorie multiculturelle de la justice de Will Kymlicka 2/2

Lectures obligatoires :

Will Kymlicka, *Multicultural Odysseys*, chapitre 4, Oxford University Press, 2007.

Lectures complémentaires :

Will Kymlicka, « États du multiculturalisme »
<http://www.raison-publique.fr/article339.html>

Will Kymlicka, « Tester les limites du multiculturalisme libéral? Le cas des tribunaux religieux en droit familial », *Éthique publique*, 9, 1.

Cécile Laborde « Républicanisme critique et multiculturalisme libéral: réponse à Kymlicka », in Sophie Guérard-Latour, Roberto Merrill (eds.) *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?* Paris, L'Harmattan, 2013.

4. 5 février : Féminisme et multiculturalisme

Lectures obligatoires :

Susan Moller Okin, « Le multiculturalisme nuit-il aux femmes ? »
<http://www.raison-publique.fr/article338.html>

Martha Nussbaum, « A Plea for Difficulty », *Is Multiculturalism Bad for Women ?*, Princeton University Press, 1999.

Pierre Bosset, « Accommodements raisonnables et égalité des sexes : tensions, contradictions et interdépendance », dans *Appartenances religieuses, appartenance citoyenne*, PUL, 2009, 181-206.

Lectures complémentaires :

Susan Moller Okin, « Multiculturalism and Feminism. No simple question, no simple answers », *Minorities within Minorities. Equality, Rights and Diversity*, A. Eisenberg & J. Spinner-Halev (dir.), Cambridge University Press, 2005.

Ayelet Shachar, « On Citizenship and Multicultural Vulnerability », *Political Theory*, 28 (2000): 64-89. (disponible en fichier électronique via Ariane).

Avigail Eisenberg, « Multiculturalism, Gender and Justice », dans *The Ashgate Companion to Multiculturalism*, Ashgate, 2011.

5. 12 février : Multiculturalisme, essentialisme et complexité identitaire

Lectures obligatoires :

Amartya Sen, *Identité et violence*, chapitres 1, 2 et 8, Odile Jacob, 2010.

Lectures complémentaires :

Jeremy Waldron, « Minority Rights and the Cosmopolitan Alternative », dans *The Rights of Minority Cultures*, Will Kymlicka, dir., Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 93-119.

Jürgen Habermas, « Le multiculturalisme : les différences culturelles concernent-elles la politique? », *Une époque de transition. Écrits politiques 1998-2003*, Paris, Fayard, 2005.

K. A. Appiah, *The Ethics of Identity*, Princeton University Press.

Jocelyn Maclure, « La reconnaissance engage-t-elle à l'essentialisme? », *Philosophiques*, 34, 1, 2007.

6. 19 février : Le respect de la diversité culturelle comme principe de justice ?

Lectures obligatoires :

Samuel Scheffler "Immigration and the Significance of Culture," *Philosophy & Public Affairs* 35(2007): 93-125.

Jocelyn Maclure, « Multiculturalism and Political Morality », dans *The Ashgate Research Companion to Multiculturalism*, Duncan Ivison (dir.), Farnham, Ashgate, 2010.

Lectures complémentaires

Nicholas H. Smith, « Multiculturalism and Recognition », dans *The Ashgate Research Companion to Multiculturalism*, Duncan Ivison (dir.), Farnham, Ashgate, 2010.

7. 26 février : Multiculturalisme ou interculturalisme ?

Lectures obligatoires :

Daniel Weinstock, « Interculturalism and Multiculturalism in Canada and Quebec: Situating the Debate » (déposé sur ENA)

Laurent de Briey, « Multiculturalisme libéral vs interculturalisme républicain », *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, vol xxxiv, 1, 2013. (disponible via Ariane)

Lectures complémentaires :

Tariq Modood, « Différence, multiculturalisme et égalité », *La reconnaissance dans tous ses états*, M. Seymour (dir.), Québec Amérique, 2009.

Tariq Modood et Nasar Meer (2012), "Rejoinder: Assessing the Divergences on our Readings of Interculturalism and Multiculturalism", *Journal of Intercultural Studies*, 33(2), pp. 233-244.

(5 mars : pas de séminaire, semaine de lecture)

8. 12 mars : Reconnaissance et redistribution

Nancy Fraser, « De la redistribution à la reconnaissance? Les dilemmes de la justice dans une ère 'postsocialiste' », dans *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, Paris, Éditions La Découverte, 2005.

Keith Banting et Will Kymlicka, « Les politiques de multiculturalisme nuisent-elles à l'État-providence? », *Lien social et Politiques*, # 53, printemps 2005. Disponible sur le site <http://www.erudit.org/revue/lsp/>

Will Kymlicka, "Les droits culturels et les principes sociaux-démocrates", in Gabriel Rockhill and Alfredo Gomez-Miller (eds.) *Critique et subversion dans la pensée contemporaine américaine* (Éditions du Félin, Paris, 2010), pp. 161-188.

9. 19 mars : Une critique égalitariste du multiculturalisme

Brian Barry, *Culture and Equality. An Egalitarian Critique of Multiculturalism*, chapitres 1 (introduction) et 2, Cambridge, Polity Press, 2001.

10. 26 mars : Accommodements et équité 1/2

Lectures obligatoires :

Brian Leiter, *Why Tolerate Religion ?*, chapitres 4 et 5, Princeton University Press, 2012.

Peter Singer, « The Use and Abuse of Religious Freedom » (disponible en ligne)
<http://www.project-syndicate.org/print/the-use-and-abuse-of-religious-freedom>

Lectures complémentaires :

Luc B. Tremblay (2010), "The Bouchard-Taylor Report on Cultural and Religious Accommodation: Multiculturalism by Any Other Name?", *Review of Constitutional Studies/Revue d'études constitutionnelles*, 15(1), pp. 35-75.

11. 2 avril : Accommodements et équité 2/2

Lectures obligatoires :

Jocelyn Maclure et Charles Taylor, *Laïcité et liberté de conscience*, 2^e partie, Boréal, 2010.

David. B. Wong, « Cultural Pluralism and Moral Identity », *Personality, Identity, and Character*, D. Narvaez et al. (dir.), Cambridge University Press, 2009.

Lectures complémentaires :

Martha Nussbaum, *Liberty of Conscience*, Basic Books, 2007.

François Boucher, « Les fondements égalitaristes des pratiques d'accommodement de la diversité religieuse », *Revue Philosophique de Louvain*, vol. 108, no. 4, 2011.

12. 9 avril : Dworkin et le sens de la liberté de conscience et de religion

Ronald Dworkin, *Religion without God*, chapitre 3, Harvard University Press, 2013.

13. 16 avril : Forces et limites de la conception égalitariste de la liberté de conscience et de religion selon Cécile Laborde

Lectures obligatoires :

Cécile Laborde, « Egalitarian Theories of Religious Freedom », http://www.ucl.ac.uk/laws/jurisprudence/docs/2012/2012_cecile_laborde.pdf

Cécile Laborde, « The Politics of Religious Freedom : Protecting Freedom of Religion in the Secular Age », <http://blogs.ssrc.org/tif/2012/04/23/protecting-freedom-of-religion-in-the-secular-age/>

14. 23 avril : La laïcité en débat

Jocelyn Maclure et Charles Taylor, *Laïcité et liberté de conscience*, première partie, Boréal, 2010.

Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques et politiques, chapitres de H. Pena-Ruiz et de G. Rocher, Les Presses de l'Université Laval, 2013.

Lectures complémentaires :

Kintzler, Catherine. 2007. *Qu'est-ce que la laïcité* : 9-35 ; 47-64. Paris : Éditions Vrin.

Cécile Laborde, *Français, encore un effort pour être républicains!*, Paris, Seuil, 2010.

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La formule retenue sera celle du *séminaire de recherche*. Le but de cette formule est de préparer l'étudiant à la recherche et à l'enseignement. L'étudiant aura à présenter en classe une synthèse critique des lectures obligatoires, ainsi qu'à réagir aux exposés de ses collègues. Le professeur fera de brèves introductions en début de séance et interviendra ponctuellement afin d'expliquer certaines thèses, préciser des faits, présenter des arguments et recadrer la discussion. L'objectif ultime est qu'étudiants et professeur enrichissent leur compréhension des théories et des phénomènes étudiés par la médiation des lectures et des discussions hebdomadaires. La lecture attentive des textes est une condition essentielle au bon déroulement du séminaire. Les étudiants devront aussi déposer de courts commentaires sur les lectures obligatoires le forum ENA.

V LECTURES OBLIGATOIRES

Recueil de textes disponible à la librairie Zone, textes déposés sur ENA et à la réserve des professeurs à la bibliothèque.

VI ÉVALUATIONS

- 1) 10 brefs commentaires critiques des lectures obligatoires. Le commentaire critique doit cerner, de façon très concise, le ou les principaux problèmes soulevés par la thèse de l'auteur étudié et poser quelques questions sur lesquelles nous pourrions revenir dans la période de discussion. Les commentaires doivent être déposés sur le forum du séminaire le jour précédant le séminaire. 20% de la note finale.
- 2) Une présentation d'environ 25 minutes en classe. Les présentations portent sur les lectures obligatoires et ont pour but de lancer les discussions de groupe sur les textes à l'étude. L'étudiant-e doit présenter l'approche de l'auteur étudié, son but, expliquer (lorsque pertinent) les concepts utilisés, faire une synthèse de l'argumentaire et soulever des pistes de réflexion critique. 20% de la note finale.
- 3) Travail de recherche de 15 pages (double interligne) sur un thème pertinent dans le cadre du séminaire. Critères de correction : compréhension de la problématique, qualité de la recherche, clarté et rigueur de l'argumentation et qualité de la langue. 50% de la note finale.
- 4) Participation en classe. 10% de la note finale.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap : Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante :

<http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>